Conseil général
Mode d'emploi

Edition 2010

CONSEIL GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

www.cg13.fr

Parce qu'ici, chacun est important, vous êtes, comme tous les habitants des Bouches-du-Rhône, au cœur des politiques publiques du Conseil général.

Action sociale, éducation, déplacements, sports, culture... Autant de domaines au fil desquels s'égrène votre vie quotidienne et pour lesquels nos interventions et initiatives n'ont qu'une seule ambition : vous accompagner, en mettant tout en œuvre pour l'épanouissement de tous, dans le respect de chacun.

Votre département, fort de son histoire et fier de son identité, se compose de 57 cantons, où sont élus des hommes et des femmes qui sont à votre écoute.

Ce petit guide vous présente le fonctionnement de cette institution, qui est un acteur majeur du développement de notre territoire. Nos politiques publiques, appliquées avec rigueur et justice, visent, avant tout, l'efficacité.

C'est pour cela que ce document est pratique, simple et didactique. C'est pour moi le meilleur moyen pour vous dire que nous sommes à votre service.

Jean-Noël Guérini
Sénateur-Président du Conseil général
des Bouches-du-Rhône

Le Conseil général s'est engagé dans une démarche de certification de la qualité de l'accueil pour offrir à chaque usager :

- un accès plus facile à nos services
- un accueil attentif, courtois et efficace
- un accueil confidentiel, informatif et adapté
- une écoute permanente des suggestions d'amélioration.

En 2008 et 2009, le certificat AFAQ AFNOR a été obtenu pour la qualité de l'accueil téléphonique et de l'accueil sur site du public dans 35 sites du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

AFAQ
REF-201
AFAQ
SERVICE CONFIANCE
Accueil Service
PUBLIC LOCAL
www.afnor.org

L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT EST OUVERT DE 8h À 20h DU LUNDI AU VENDREDI

Le standard reçoit vos appels
de 8h à 20h du lundi au vendredi
et de 9h à 12h le samedi
(Tél. : 04 91 21 13 13)

Services ouverts au public sans rendez-vous :

- **Documentation :** 13h - 17h
  du lundi au vendredi

- **Carte RTM :** 8h - 10h30
  les lundi, mercredi et vendredi

- **Dossiers de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) :**
  9h - 12h et 14h - 16h du lundi au vendredi

- **Dossiers de demande de subventions aux associations :**
  8h30 - 17h du lundi au jeudi
  et 8h30 - 16h le vendredi

- **Marchés publics :** 8h30 - 12h et 14h - 17h
  du lundi au vendredi

Les horaires et coordonnées mentionnés dans ce guide sont valables à la date de sa publication, mais sont susceptibles de modification par la suite. Nous vous invitons à en vérifier l'exactitude par un appel préalable auprès des services concernés, ou bien sur le site Internet www.cg13.fr

SOMMAIRE

L'histoire du Département	6
Les Bouches-du-Rhône en chiffres	7
Le fonctionnement	8
Les cantons marseillais	10
Les cantons hors Marseille	12
Les délégations	14
Les compétences et les missions	16
Le budget 2010	20
L'organigramme	22
Les sites utiles	24
Les publications	26

L'HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

De la Révolution à la décentralisation

1790 : Création du Département des Bouches-du-Rhône.
1982 : La loi du 2 mars 1982 supprime la tutelle administrative sur les collectivités territoriales et transfère un certain nombre de compétences vers les Départements. Le président du Conseil général devient chef de l'organe exécutif du Département.
2003 - 2004 : Nouvel épisode de décentralisation avec la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 et s'achève avec la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales. Il définit les nouveaux transferts de compétences aux Départements, qui se voient attribuer les compétences principales en matière sociale.
2005 : la gestion du RMI est transférée au Département. La gestion des personnels Techniciens, Ouvriers et de Service (TOS) des collèges également ; ils prennent le statut d'Agents Techniques des Collèges (ATC).
2007 : 358 km de routes nationales sont déclassés en routes départementales. L'entretien de ce réseau et la gestion du personnel dépendent du Conseil général.

LES BOUCHES-DU-RHÔNE EN CHIFFRES

- 1 845 719 hab. (densité 374 hab./Km^2),
- 31,62 % de la population a moins de 25 ans,
- 47,46 % a entre 20 et 60 ans,
- 21,10 % a plus de 60 ans,
- Superficie : 5088 Km^2 soit 16,2 % de la Région PACA,
- L'axe Nord-Sud du département fait 80 Km,
- L'axe Est-Ouest fait 150 Km,
- 289 Km de côtes,
- 3100 km dont 358 km de routes nationales transférées,
- 2 200 ouvrages d'art (ponts, passerelles...),
- 90 plages,
- 119 communes, 57 cantons,

(Estimation 01/01/2006)

Les grandes communes du département

Villes	Habitants
Marseille	820 900
Aix-en-Provence	139 800
Arles	52 600
Martigues	45 400
Aubagne	43 500
Istres	41 200
Salon-de-Provence	40 100
Vitrolles	35 900
Marignane	33 700
La Ciotat	31 900
Miramas	23 800

Source INSEE - 2006

LE FONCTIONNEMENT POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

Les électeurs de chaque canton
élisent pour 6 ans, au suffrage universel direct, leur Conseiller général

↓

LE CONSEIL GÉNÉRAL
Assemblée plénière composée de
57 conseillers généraux,
1 par canton

↓

élit pour 3 ans

↓

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
exerce le pouvoir exécutif

LA COMMISSION PERMANENTE
composée de 57 membres :
le président
15 vice-présidents
41 membres élus par leurs pairs

↓

Services du département
6 700 agents

Le Président du Conseil général

Son rôle

Il est élu par les Conseillers généraux lors de la première réunion suivant le renouvellement triennal.
Le Président, "organe exécutif" de l'Assemblée, prépare et exécute les délibérations du Conseil. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes du département et le chef de l'administration du département. Il délègue une partie de ses attributions à des vice-présidents choisis au sein de la Commission permanente.

La commission permanente

La commission permanente comprend 56 conseillers généraux auxquels s'ajoute le Président du Conseil général, membre de droit. Ses compétences concernent celles déléguées par le Conseil général. L'exercice du pouvoir budgétaire ne peut lui être délégué. Elle assure la permanence de l'Assemblée départementale entre chaque séance publique. Elle se réunit 11 fois par an et délibère sur plus de 2000 rapports.

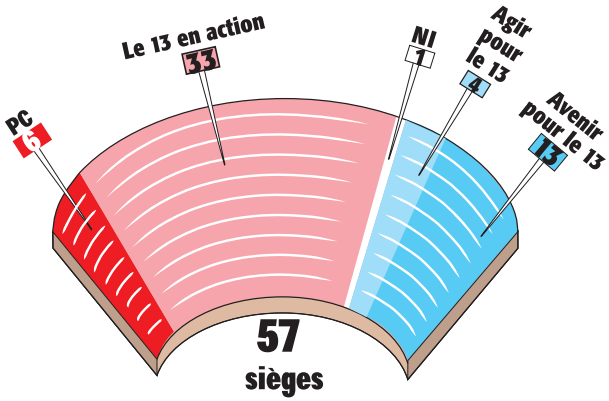

LES CANTONS MARSEILLAIS

VERDURON

Henri JIBRAYEL

ST MAURONT

Jean-François NOYES

N.D. LIMITE

Rébia BENARIOUA

ST BARTHELEMY

Denis ROSSI

LA ROSE

Félix WEYGAND

LES OLIVES

Marius MASSE

SAINT JUST

Michel PEZET

LA POMME

René OLMETA

ST MARCEL

Denis BARTHELEMY

CAPELETTE

Janine ÉCOCHARD

BELLE DE MAI

Lisette NARDUCCI

GRANDS CARMES

Jean-Noël GUÉRINI

Président

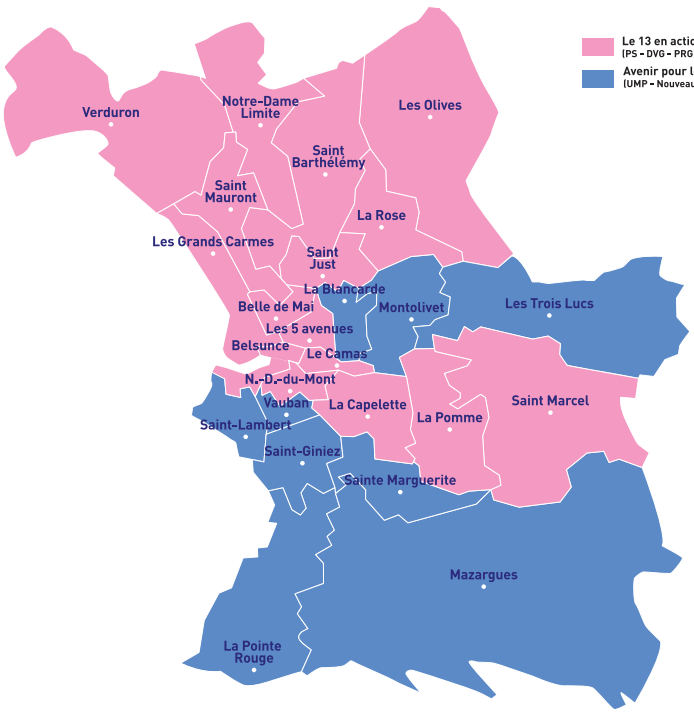

TROIS LUCS

Robert ASSANTE

CINQ AVENUES

Marie-Arlette CARLOTTI

MONTOLIVET

Maurice REY

BELSUNCE

Josette SPORTIELLO

LE CAMAS

Antoine ROUZAUD

N.D. DU MONT

Jocelyn ZEÏTOUN

VAUBAN

André MALRAIT

ST LAMBERT

Sabine BERNASCONI

PTE ROUGE

Richard MIRON

ST GINIEZ

Martine VASSAL

STE MARGUERITE

Didier GARNIER

MAZARGUES

Didier RÉAULT

BLANCARDE

Maurice DI NOCERA

LES CANTONS HORS MARSEILLE

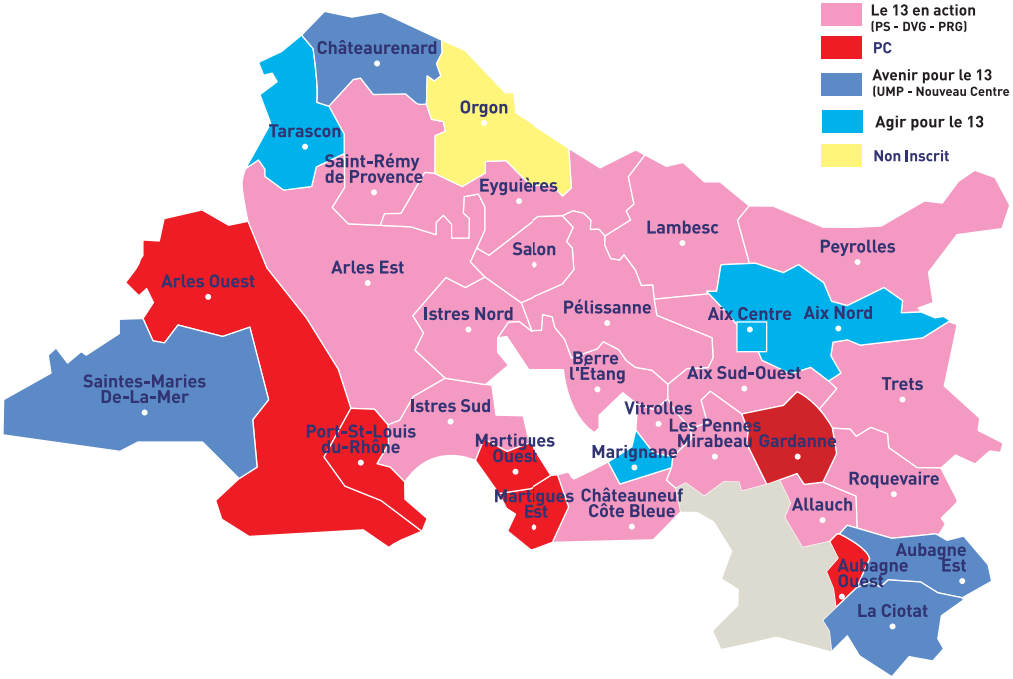

ST REMY

Hervé CHÉRUBINI

EYGUIERES

Daniel CONTE

SALON

Michel TONON

LAMBESC

Jacky GÉRARD

ALLAUCH

Richard EOUZAN

BERRE

Mario MARTINET

AIX SUD OUEST

André GUINDE

PEYROLLES

Alexandre MEDVEDOWSKY

TRETS

Roger TASSY

ROQUEVAIRE

Danièle GARCIA

VITROLLES

Loïc GACHON

PENNES MIRABEAU

Michel AMIEL

PELISSANNE

Jean-Pierre MAGGI

ARLES EST

Claude VULPIAN

ISTRES NORD

Frédéric VIGOUROUX

MARTIGUES OUEST

Evelyne SANTORU

ISTRES SUD

René RAIMONDI

CÔTE BLEUE

Vincent BURRONI

ORGON

Maurice BRÈS

AIX CENTRE

Bruno GENZANA

ARLES OUEST

Hervé SCHIAVETTI

GARDANNE

Claude JORDA

MARTIGUES EST

Gaby CHARROUX

PORT ST LOUIS

Jean-Marc CHARRIER

AUBAGNE OUEST

Daniel FONTAINE

CHÂTEAURENARD

Anne-Marie AYME-BERTRAND

LA CIOTAT

Patrick BORÉ

AUBAGNE EST

Roland GIBERTI

STES MARIES

Roland CHASSAIN

MARIGNANE

Daniel SIMONPIERI

TARASCON

Lucien LIMOUSIN

AIX NORD EST

Jean-Pierre BOUVET

LES DÉLÉGATIONS

- **Daniel CONTE** 1er vice-président
  Relations internationales et européennes ; interventions humanitaires
- **Hervé SCHIAVETTI** 2e vice-président
  Protection des ressources naturelles et prévention des risques environnementaux
- **André GUINDE** 3e vice-président
  Transports
- **Lisette NARDUCCI** 4e vice-présidente
  Insertion sociale et professionnelle
- **Hervé CHÉRUBINI** 5e vice-président
  Rapporteur général du budget,
  Finances, administration générale et services généraux
- **Janine ECOCHARD** 6e vice-présidente
  Collèges et accompagnement à l'éducation
- **Claude VULPIAN** 7e vice-président
  Développement agricole
- **Daniel FONTAINE** 8e vice-président
  Logement et habitat
- **Antoine ROUZAUD** 9e vice-président
  Sport
- **Jean-Pierre MAGGI** 10e vice-président
  Aide aux communes et vie locale
- **Danièle GARCIA** 11e vice-présidente
  Ressources humaines de la collectivité
- **Denis ROSSI** 12e vice-président
  Animation pour les seniors
- **Michel AMIEL** 13e vice-président
  Protection de l'enfance, prévention sanitaire et protection maternelle et infantile
- **Jacky GÉRARD** 14e vice-président
  Protection des espaces naturels, gestion des domaines départementaux et traitement des déchets ménagers
- **René OLMETA** 15e vice-président
  Tourisme
- **Denis BARTHÉLÉMY**
  Jeunesse
- **Rébia BENARIOUA**
  Soutien aux centres sociaux
- **Vincent BURRONI**
  Protection de l'Etang de Berre
- **Marie-Arlette CARLOTTI**
  Délégation à la Méditerranée
- **Gaby CHARROUX**
  Aide aux personnes handicapées
- **Jean-Marc CHARRIER**
  Ports et filière de la pêche
- **Richard EOUZAN**
  Aménagements routiers et sécurité routière
- **Loïc GACHON**
  Communication institutionnelle et événements
- **Mario MARTINET**
  Protection de l'étang de Berre
- **Marius MASSE**
  Patrimoine et bâtiments départementaux
- **Alexandre MEDVEDOWSKY**
  Relations entre le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- **Jean-François NOYES**
  Soutien à la vie associative
- **Michel PEZET**
  Culture - Marseille 2013 capitale européenne de la culture
- **René RAIMONDI**
  Développement durable et aménagement du territoire
- **Evelyne SANTORU**
  Défense des droits de la femme
- **Josette SPORTIELLO**
  Aide aux personnes âgées
- **Roger TASSY**
  Accompagnement de la chasse et la pêche
- **Frédéric VIGOUROUX**
  Politique départementale de la ville ; Relations avec les anciens combattants et les affaires militaires
- **Félix WEYGAND**
  Enseignement supérieur, recherche et nouvelles technologies
- **Jocelyn ZEITOUN**
  Développement économique

LES COMPÉTENCES ET LES MISSIONS

LES SOLIDARITÉS

Enfance et famille
Protection maternelle et infantile. Accueil social et médical dans les Maisons Départementales de la Solidarité. Aide sociale à l'enfance. Agréments des assistantes maternelles ...

Personnes handicapées
Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Soutien et aide au maintien à domicile, à l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture...

Seniors
Gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Actions de prévention santé. Soutien au réseau culturel, sportif et de loisirs ...

Insertion
Gestion et financement du RSA. Contrat Unique d'Insertion.

Santé
Vaccinations. Dépistages anonymes et gratuits du Virus Immunodéficience Humaine (VIH), des infections sexuellement transmissibles (IST) et des hépatites. Prévention des cancers, lutte contre la tuberculose ...

Jeunesse
Allocation départementale d'études des collèges. Fonds d'Aide aux Jeunes et Aide au Premier Logement. Maison départementale de l'adolescent, chéquier lattitude 13 ...

Politique de la ville et logement social
Aide du département aux communes pour des acquisitions foncières et immobilières à caractère social. Aide départementale à la réhabilitation de logements locatifs sociaux. Aide départementale à l'accession à la propriété dans l'ancien, (A.D.A.P.A.) ...

LES SAVOIRS

Collèges et éducation
Construction, réhabilitation, entretien et équipement des 135 collèges publics répartis sur le département qui accueillent près de 84 000 élèves. Actions éducatives, Ordina 13...

Recherche et enseignement supérieur
Soutien aux universités, grandes écoles, laboratoires, centres de recherche et secteur des nouvelles technologies. Soutien aux grands projets de construction, tel celui du réacteur nucléaire nouvelle génération ITER installé à Cadarache ...

AMÉNAGEMENTS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Economie

Soutien à la création d'entreprise et aux grands projets structurants : Euroméditerranée, port de Marseille (PAM), reconversion des sites industrialisés de La Ciotat, développement de l'Arbois, aéroport Marseille -Provence, tramway ... Développement de pôles économiques et logistiques.

Routes
Gestion, exploitation et entretien de plus de 3 100 kilomètres de routes départementales. Gestion, exploitation et entretien des 2 200 ouvrages d'art (ponts, tunnels etc).

LES COMPÉTENCES ET LES MISSIONS

❮ Transports collectifs

Organisation et prise en charge des transports scolaires et collectifs inter-urbains. Adaptation de l'offre de transport à tous les publics. Optimisation de la sécurité des voyageurs ...

❮ Agriculture

Aide à l'investissement, préservation et valorisation des exploitations agricoles. Promotion des produits issus de l'agriculture départementale.

❮ Ports

Aménagement, équipement et exploitation de 8 ports maritimes à dominante de commerce et de pêche professionnelle.

❮ Relations Internationales

Coopération décentralisée. Aides aux associations de solidarité à caractère humanitaire. Mobilité européenne.

❮ Aide aux communes

Aide financière aux communes du Département et à leurs groupements pour la réalisation de travaux de proximité (voirie, réfection d'écoles ...). Réalisation d'équipements structurants pour le territoire (tramway, crèches, bibliothèques ...).

❮ Tourisme

Le Conseil général finance le Comité Départemental de Tourisme (CDT) dont l'objectif est la valorisation de l'offre touristique départementale et le soutien et le développement de structures touristiques de qualité.

MODE DE VIE

❮ Environnement

Plan départemental des déchets. Gestion et préservation des domaines départementaux : calanques, Sainte Victoire, Sainte-Baume, Camargue ... et de 15 000 hectares d'espaces naturels. Protection de la forêt, de l'eau, de l'air, des milieux marins.

❮ Culture et loisirs

Construction, gestion et fonctionnement de la bibliothèque départementale Gaston Defferre. Gestion des musées départementaux : Museon Arlaten, Musée de l'Arles Antique, Galerie d'Aix-en-Provence. Conservation des archives départementales.

❮ Sports

Accès au sport pour tous. Soutien aux clubs et aux comités sportifs.

❮ Vie associative

Subventions aux associations. Formation des bénévoles ...

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE CONCERTATION (CDC)

Les politiques publiques doivent sans cesse être étudiées, enrichies et renouvelées. La création du Conseil Départemental de Concertation en 1994 répond à cette attente. Véritable collège d'experts, le Conseil est une instance consultative : études, réflexions, critiques, propositions sur des thèmes d'actualité, telles sont ses missions.

LE BUDGET 2010

Recettes

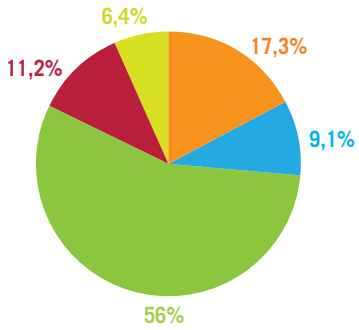

2,3 Milliards d'euros

FISCALITE DIRECTE 401,1 M€
Taxe d'habitation
Taxes foncières

FISCALITE INDIRECTE 211,2 M€
Droits de mutations
Taxe sur l'électricité
Taxe sur les espaces naturels sensibles
Taxe du Conseil d'architecture d'urbanisme et environnement

DOTATIONS DE L'ETAT ET ALLOCATIONS COMPENSATRICES 1 296,2 M€
Dotation globale de fonctionnement
Compensation relais de TP
Dotation générale de décentralisation
Taxe intérieure sur les produits pétroliers
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance
Fonds de compensation de la TVA
Dotation départementale d'équipement des collèges
Dotation globale d'équipement
Participation restauration scolaire
Allocations compensatrices :
- FMDI (fonds de mobilisation départemental pour l'insertion)
- CNSA (Caisse nationale de solidarité d'autonomie)
- pour l'exonération des taxes d'habitation, foncière et professionnelle

Autres

EMPRUNT 258,7 M€

AUTRES RECETTES 149,4 M€

Dépenses

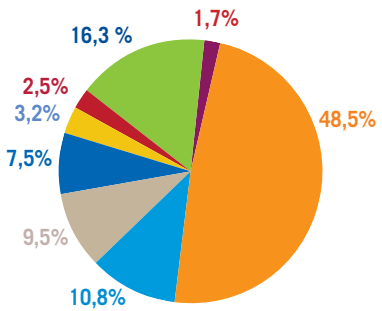

2,3 Milliards d'euros

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ET SOLIDARITES 1 123,3 M€
Action sociale - Insertion - Aide à l'emploi
Aide aux personnes handicapées - Aide aux personnes âgées
Protection maternelle et infantile - Aide à l'enfance
Seniors
Droits de la femme
Interventions humanitaires
Politique de la ville- Logement
Centres sociaux

INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT 251,2 M€
Transports
Routes
Patrimoine - Bâtiments

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE 220,5 M€
Enseignement supérieur et recherche
Collèges et aides à l'éducation

AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT 173,6 M€
Aides aux communes
Développement Economique
Aménagement du territoire
Relations internationales
Environnement - Chasse et pêche
Agriculture
Tourisme
Ports

CULTURE ET LOISIRS 74,6 M€
Culture et sports
Vie associative - Jeunesse

SDIS 59,1 M€

MOYENS GENERAUX 376,5 M€
Personnel, administration générale, finances, services généraux
Systèmes d'information et de télécommunication
Communication

DEPENSES NON FONCTIONNELLES 38,2 M€

L'ORGANIGRAMME

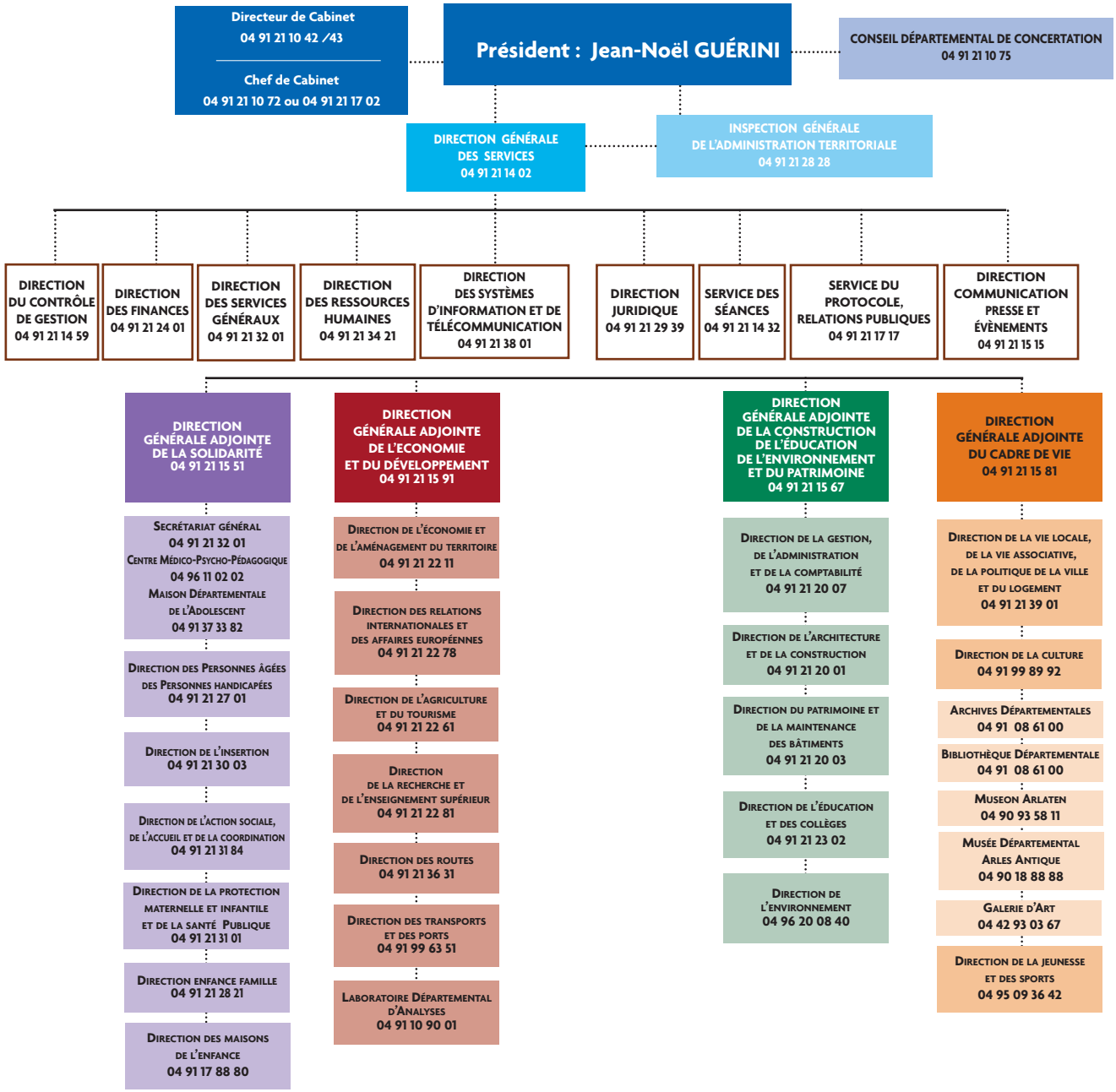
Directeur de Cabinet
04 91 21 10 42 /43
Chef de Cabinet
04 91 21 10 72 ou 04 91 21 17 02
Président : Jean-Noël GUÉRINI
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE CONCERTATION
04 91 21 10 75
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
04 91 21 14 02
INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
04 91 21 28 28
DIRECTION DU CONTRÔLE DE GESTION
04 91 21 14 59
DIRECTION DES FINANCES
04 91 21 24 01
DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX
04 91 21 32 01
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
04 91 21 34 21
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION
04 91 21 38 01
DIRECTION JURIDIQUE
04 91 21 29 39
SERVICE DES SÉANCES
04 91 21 14 32
SERVICE DU PROTOCOLE, RELATIONS PUBLIQUES
04 91 21 17 17
DIRECTION COMMUNICATION PRESSE ET ÉVÈNEMENTS
04 91 21 15 15
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITÉ
04 91 21 15 51
Secrétariat général
04 91 21 32 01
Centre Médico-Psycho-Pédagogique
04 96 11 02 02
Maison Départementale de l'Adolescent
04 91 37 33 82
Direction des Personnes âgées des Personnes handicapées
04 91 21 27 01
Direction de l'insertion
04 91 21 30 03
Direction de l'action sociale, de l'accueil et de la coordination
04 91 21 31 84
Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé Publique
04 91 21 31 01
Direction enfance famille
04 91 21 28 21
Direction des maisons de l'enfance
04 91 17 88 80
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ECONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT
04 91 21 15 91
Direction de l'économie et de l'aménagement du territoire
04 91 21 22 11
Direction des relations internationales et des affaires européennes
04 91 21 22 78
Direction de l'agriculture et du tourisme
04 91 21 22 61
Direction de la recherche et de l'enseignement supérieur
04 91 21 22 81
Direction des routes
04 91 21 36 31
Direction des transports et des ports
04 91 99 63 51
Laboratoire Départemental d'Analyses
04 91 10 90 01
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉDUCATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE
04 91 21 15 67
Direction de la gestion, de l'administration et de la comptabilité
04 91 21 20 07
Direction de l'architecture et de la construction
04 91 21 20 01
Direction du patrimoine et de la maintenance des bâtiments
04 91 21 20 03
Direction de l'éducation et des collèges
04 91 21 23 02
Direction de l'environnement
04 96 20 08 40
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DU CADRE DE VIE
04 91 21 15 81
Direction de la vie locale, de la vie associative, de la politique de la ville et du logement
04 91 21 39 01
Direction de la culture
04 91 99 89 92
Archives Départementales
04 91 08 61 00
Bibliothèque Départementale
04 91 08 61 00
Museon Arlaten
04 90 93 58 11
Musée Départemental Arles Antique
04 90 18 88 88
Galerie d'Art
04 42 93 03 67
Direction de la jeunesse et des sports
04 95 09 36 42

cg13.fr
ACTUALITÉS ET SERVICES EN LIGNE

SANTÉ
Consultations - prévention - dépistage - planification
Pour connaître le centre le plus près de chez vous :
www.cg13.fr - rubrique solidarités

SENIORS
Activités - services :
www.cg13.fr - rubrique seniors

PERSONNES HANDICAPÉES
Activités - services :
www.cg13.fr - rubrique handicaps
www.handicap13.fr

JEUNESSE ET SPORTS
Tous les services et activités proposés :
www.cg13.fr - rubrique mode de vie
www.lattitude13.fr

CULTURE
Archives - bibliothèque - musées
Les programmations en ligne :
www.cg13.fr - rubrique mode de vie
www.archives13.fr
www.arles-antique.cg13.fr
www.museonarlaten.fr
www.biblio13.fr

ÉDUCATION
Actualités - services :
www.cg13.fr - rubrique savoirs
www.ordina13.com

TRANSPORTS
Cars départementaux - réseau - tarifs - lignes - horaires :
www.cg13.fr - rubrique aménagements
www.lepilote.com

ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT - ROUTES
RELATIONS INTERNATIONALES ET EUROPE
Actualités - aménagements :
www.cg13.fr - rubrique aménagements
Les Bouches-du-Rhône en chiffres actualisés
www.base-infoeco13.fr

Provence Promotion : agence de développement économique des Bouches-du-Rhône
www.investinprovence.com
(français, anglais, allemand, espagnol, italien, chinois)

Label Emplitude : valorisation des entreprises vertueuses en matière d'insertion professionnelle
www.label-emplitude.fr

COLLECTIVITÉS
Assistance technique, juridique et financière auprès des collectivités
ATD - Agence technique départementale
www.atd13.fr

TOURISME
Comité départemental de tourisme (CDT)
www.visitprovence.com

SDIS
Sapeurs pompiers des Bouches-du-Rhône
www.sdis13.fr
www.promethee.com
(base de données sur les incendies de forêts)

LOGEMENT
www.opacsud.fr
Agence départementale d'information et conseil en matière juridique, financière et fiscale :
www.adil13.org

ACCÉS DIRECTS DEPUIS LE SITE cg13.fr :
Marchés publics - Salle de presse
Agenda du Cg - Services en ligne
Formulaires - Maisons du Cg
Portail des associations
Recueil des actes administratifs
Numéros utiles - Logos du Cg13
Liens vers les sites Internet déconcentrés et partenaires, Recrutement

LES PUBLICATIONS

ACCENTS

Le mensuel de l'actualité dans les Bouches-du-Rhône

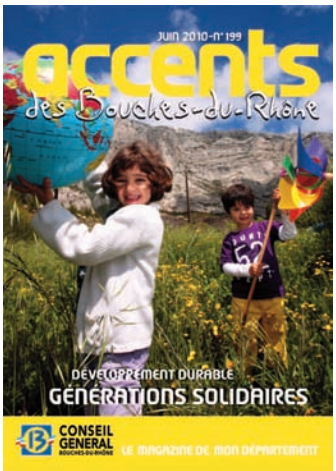

GUIDES 13 ESSENTIELS

13 essentiels Action sociale
13 essentiels Economie
13 essentiels Jeunesse
13 essentiels Personnes Handicapées
13 essentiels Petite enfance
13 essentiels Santé
13 essentiels Seniors

Toutes ces publications sont téléchargeables sur le site www.cg13.fr

Crédits photos : Christian Rombi - Jean-Paul Herbecq - Sandra Ecochard
Joëlle Manchion - Photodisc

CG 13 - Studio graphique - CDP - Mise à jour Mai 2010

Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Hôtel du Département - Direction de la Communication
52, avenue de Saint Just - 13256 Marseille cedex 20